

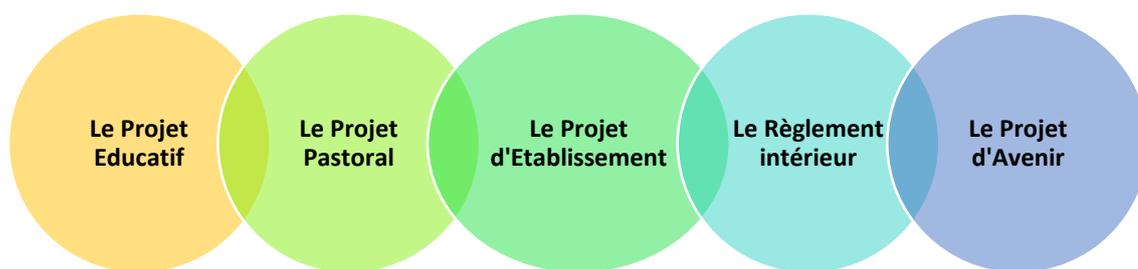
Préinscriptions pour les classes Maternelles et Elémentaires - Rentrée scolaire 2023-2024



Chers Parents,

L'Institution Jeanne d'Arc est un établissement catholique d'enseignement associé à l'Etat par contrat, appartenant au réseau Saint Jean XXIII, sous Tutelle Diocésaine.

Le choix de votre demande d'inscription vous engage, en tant que futur membre de notre communauté éducative, à en accepter...



Les demandes de préinscriptions sont accessibles du samedi 01 octobre au vendredi 02 décembre 2022.

Soyez assurés, chers Parents, de notre entier dévouement.

Michel BOISSIN,

Chef d'établissement 1^{er} degré.

Le projet éducatif de Jeanne d'Arc, écrit à la Lumière de l'Évangile du Christ, repose sur trois axes :

Notre communauté éducative veut vivre, en respectant le rôle de chacun, un projet qui tienne compte des trois dimensions suivantes :

- Devenir autonome et responsable
- S'ouvrir à l'Autre et au monde
- Donner du sens à sa vie

Tarifs : Les tarifs 2022-2023 sont consultables sur www.jeanne-darc-colombes.com. Ceux de 2023-2024 seront arrêtés par le conseil d'administration de l'OGEC en juin 2023. Ils seront alors consultables sur www.jeanne-darc-colombes.com.

Préinscription pour la rentrée 2023-2024 : Procédure en 7 points

1- Formulaire 1 à compléter – [cliquer ici](#)

Ce formulaire se complète en 4 étapes :



- ✚ Etape 1 : Informations sur le 1^{er} parent responsable et sur l'élève
- ✚ Etape 2 : Vous pouvez également « ajouter un conjoint » ou « ajouter un responsable à une autre adresse »
- ✚ Etape 3 : Au bas de la page « confirmation de votre dossier de préinscription », il est impératif de cliquer sur 
- ✚ Etape 4 : Nous vous conseillons d'imprimer votre demande

2- Formulaire 2 à compléter et à imprimer – [cliquer ici](#)

3- Pour le traitement de chaque dossier un règlement de **50 €** est demandé. Vous pouvez régler :

- ✚ Par CB → [Cliquer ici](#)
- ✚ Par chèque « OGEC Jeanne d'Arc » - Préciser au dos du chèque NOM Prénom Classe demandée
⇒ Quelle que soit notre réponse, ce règlement est non remboursable.

4- La photocopie des livrets d'évaluations 2021-2022 (*notamment la partie appréciations*)

5- La photocopie du livret d'évaluations de l'année en cours. Si vous n'avez pas ce livret avant le 02 décembre vous déposez malgré tout votre demande de préinscription ; le livret sera alors à nous faire parvenir dès que possible.

6- Vous pouvez joindre une lettre de motivation.

7- Sont à nous retourner sous enveloppe [Date limite d'envoi : vendredi 02 décembre 2022]

- ✚ Formulaire n°2
- ✚ Le chèque (si règlement non effectué par CB)
- ✚ Les livrets d'évaluations demandés.
- ✚ La lettre de motivation, si vous le souhaitez.

Adresse d'envoi : Institution Jeanne d'Arc - Préinscription – 1^{er} degré
9, Boulevard de Valmy - 92700 Colombes

⇒ Tout dossier non déposé ou incomplet ne sera pas traité et non renvoyé.

Calendrier des réponses – classes maternelles et élémentaires :

Une réponse vous parviendra, aux adresses mails indiquées au point n°1, entre **le mardi 10 janvier et le jeudi 12 janvier 2023.**